

Manutention

Manutention - Élingage d'un crochet de pont roulant

Sur cette page

[Comment faut-il élinguer une charge de pont roulant?](#)

[Que faut-il éviter de faire quand on élingue une charge?](#)

Comment faut-il élinguer une charge de pont roulant?

- S'assurer d'avoir suivi la formation nécessaire et de posséder les qualifications ou la certification requise par votre administration pour utiliser la grue.
- Inspecter visuellement la grue avant de l'utiliser.
- Déterminer le poids de la charge qui doit être soulevée.
- Choisir la bonne élingue pour la charge en consultant les tableaux de charge du fabricant. L'élingueur doit bien connaître les tableaux de charges nominales des élingues. (Un élingueur ou gréeur est une personne qui accroche des charges à une grue ou à un pont roulant au moyen de diverses élingues.)
- Vérifier chaque élément du matériel de levage avant et après chaque levage.
- Étiqueter les élingues défectueuses et jeter celles qui sont endommagées.
- Faire des signaux clairs conformément à la signalisation standard. Voir notre fiche d'information Réponses SST intitulée [Manutention – Signaux manuels associés au levage](#) pour plus de renseignements. Vérifier chaque élément du matériel de levage avant et après chaque levage.
- Seul l'élingueur responsable du levage doit faire des signaux au conducteur de la grue. La seule exception est le signal d'arrêt.
- S'assurer que les élingues sont protégées contre les arêtes vives par des selles de coin, des coussins ou des blocs de bois.
- Demander à tous les travailleurs de quitter la zone de chargement avant de soulever une charge.

- Se protéger les mains et les doigts; pour éviter de se faire coincer ou écraser les mains ou les doigts, ne jamais les laisser entre l'élingue et la charge pendant qu'on élimine le jeu des élingues. S'éloigner de la charge avant qu'elle ne commence à monter.
- S'assurer que la charge est suffisamment haute pour franchir les obstacles avant de transmettre un signal de déplacement du pont roulant.
- Marcher en avant de la charge en déplacement et avertir les personnes présentes de s'éloigner. Se servir de câbles de halage pour empêcher la rotation de la charge ou tout autre mouvement imprévu.
- Accrocher à l'anneau les élingues non utilisées.
- Déposer les charges sur des cales – ne jamais les placer directement sur une élingue.
- Accrocher les élingues inutilisées sur des supports ou les ranger conformément aux instructions du fabricant.

Que faut-il éviter de faire quand on élingue une charge?

- Ne pas dépasser la capacité de l'élingue, des accessoires ou du pont roulant.
- Ne pas tordre ni faire de nœuds dans les élingues; ne pas utiliser de boulons, de clous ou de bouts de fil de fer pour raccourcir les élingues.
- Ne pas épisser ensemble des élingues brisées.
- Ne pas monter sur le crochet ou sur la charge suspendue.
- Ne permettre à personne de travailler ou de circuler sous la charge.
- Ne pas soulever de charge par-dessus un travailleur.
- Ne pas tenter de pousser ou de tirer la charge vers un endroit qui n'est pas sous le palan.
- Ne pas traîner les élingues. Ne pas tenter de dégager des élingues coincées sous la charge en les tirant à l'aide du pont roulant.
- Ne pas laisser les élingues, les accessoires ou les cales inutilisés au sol.
- Ne pas transporter une charge en insérant la pointe du crochet dans un maillon de la chaîne.
- Ne pas frapper sur une élingue pour la placer.
- Ne pas laisser d'objets détachés sur la charge.
- Ne pas utiliser d'élingues étirées, brisées ou défectueuses.
- Ne pas laisser les charges suspendues sans surveillance.

- Ne pas exposer les élingues à des températures excédant la plage recommandée par le fabricant.
-

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2019-04-08

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.